



INFORMATION
TRAVAIL A TRAVAIL

le travail

du permanent

De \$108.

à \$160.

de plus

pour

rétablir

le

pouvoir

d'achat

p.4

le travail du permanent :

Un aperçu hebdomadaire des questions qui intéressent les permanents de la CSN; rédigé et préparé en collaboration et coordonné par le service des recherches et le service de presse du journal **le travail** imprimé par la CSN, 1001 rue St-Denis, Montréal.

UNE COMPAGNIE PRÊTE A TOUT

La CSN a établi de nouveaux chiffres sur les profits réalisés par les actionnaires de la Dominion Textile Ltd.

Le calcul est simple mais révélateur. Le "Salarié du Textile" journal publié par la CSN à l'attention des 5,000 grévistes de la Dominion Textile démontre qu'un actionnaire qui aurait acheté 10,000 actions en 1956 au coût de \$85,000. se retrouve 10 ans après avec une valeur de \$340,000. puisque la valeur des actions est passée de \$8.50 à \$34.00 soit un profit net sur le capital investi de \$255,000. ce profit n'est pas taxé.

A ce profit il faut ajouter les dividendes que l'actionnaire a reçu depuis 1956 au montant de \$18,000. Ce qui fait un profit net de \$333,000. pour un investissement de \$85,000.

Ainsi un actionnaire qui aurait acheté des actions en 1956 et les aurait conservées durant 10 ans aura réalisé l'équivalent d'un taux annuel d'intérêt de 17.4 p. cent, c'est-à-dire que la valeur du capital investi a doublé tous les 4 ans et 3 mois durant cette période.

On comprend alors, dit M. Charles Emile Riendeau, président de la Fédération Nationale des Travailleurs du Textile (CSN) "que la compagnie soit prête a tout faire pour maintenir sa poule aux oeufs

d'or en exploitant le plus possible les travailleurs."

Cette compagnie anglophone compte deux directeurs de langue française, Messieurs Marcel Faribault et Paul Bienvenu.

Ayant bénéficié depuis 60 ans du "cheap labor" québécois et du mythe de "l'entreprise marginale" elle fait une lutte qui en même temps est celle de toute l'industrie du Textile qui emploie plus de 50,000 travailleurs au Québec.

Ses dirigeants ont également profité du fait que ses usines sont installées dans des endroits ou jusqu'à récemment du moins, les taux de chômage étaient élevés et ou les industries étaient peu nombreuses.

La CSN a publié un grand nombre de chiffres démontrant:

- 1) que le rendement, c'est-à-dire le nombre de livres de coton produit par homme par heure avait augmenté de 53 p. 100 dans l'ensemble de l'industrie mais que dans les principales industries du coton dont la Dominion Textile est le géant, la hausse de la production avait été de 83 p. 100. C'est-à-dire qu'il y a presque double de 1949 à 1962.
- 2) Cette hausse fantastique de la productivité est attribuable principalement aux travailleurs et non a

la machinerie. On a augmenté le rythme de travail, le nombre de machines dont chaque travailleur est responsable. L'augmentation de la productivité des travailleurs du Textile est plus élevée que celle de la moyenne des travailleurs de l'industrie manufacturière.

Ce rythme de travail accru exerce cependant des conséquences sur la santé des travailleurs du Textile qui travaillent dans une humidité parfois suffocante et dans une atmosphère tellement bruyante qu'elle nuit à l'ouïe. De plus, la poussière de coton provoque des maladies respiratoires.

La vitesse des opérations à exécuter occasionne également des dépressions nerveuses et des troubles cardiaques prématurés.

- Un régime très autoritaire règne dans les usines. Chaque geste des travailleurs est contrôlé au centième et au millième de minute.
- 4) D'autre part, malgré l'augmentation des salaires, le coût direct de la main-d'oeuvre a été réduit de 30 p. 100 depuis 1957.
 - 5) Le coût de fabrication du coton a l'usine a été réduit de 11 p. 100 de 1953 à 1966. Malgré les hausses de salaires nous ignorons si le consommateur a vraiment bénéficié de cette économie attribuable a leur productivité.

GREVES ET LOCK-OUT

Selon un rapport des grèves et lock-out publié en juin par le ministre fédéral du Travail, John R. Nicholson, les arrêts de travail ont été moins nombreux en mai qu'en avril et le nombre des travailleurs en cause de même que la perte de temps ont été moins élevés.

Les 95 arrêts de travail, en mai, ont impliqué 28,465 travailleurs et causé la perte de 332,450 jours-ouvrier, comparativement à 108 arrêts de travail en avril, ayant impliqué 50,838 travailleurs et causé une perte de 441,130 jours-ouvrier.

(suite de la page 2)

6) Les ventes, les profits de l'entreprise augmentent sans cesse sensiblement depuis 10 ans.

7) La rentabilité du capital investi dépasse la moyenne de l'industrie manufacturière. Tout va aux actionnaires et aux dirigeants de la compagnie.

On veut garder le travailleur du Textile à des niveaux inférieurs aux moyennes de l'industrie manufacturière canadienne tout en leur imposant un rendement supérieur à l'effort normal moyen que l'homme peut supporter.

Trois des arrêts de travail se sont produits dans des industries relevant de l'autorité fédérale. Parmi les autres, 40 se sont produits dans des industries de l'Ontario, 32 dans le Québec, 10 en Colombie-Britannique, 5 au Manitoba, 2 au Nouveau-Brunswick et un dans chacune des provinces de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de la Saskatchewan.

Cinquante-et-un des arrêts de travail, dont 22 étaient terminés à la fin du mois, ont impliqué 100 travailleurs et plus.

Voici la répartition des conflits du mois, par industries:

industrie manufacturière, 54;
construction, 13;
mines, 2;
transports et services d'utilité publique, 6;
commerce, 9;
services, 5;
administration publique, 6.

Calculée d'après le nombre de travailleurs non-agricoles à salaire et à traitement au Canada, la perte de temps en jours-ouvrier s'est établie en mai à 0.27 p. 100 du total estimatif des jours ouvrables, comparativement 0.38 p. 100 en avril et à 0.14 p. 100 en mai 1965.

Les relations entre le mouvement syndical et les pouvoirs publics.

De nombreux problèmes se posent actuellement au monde au sujet des relations entre le mouvement syndical et les pouvoirs publics. M. Albeda, membre du Bureau de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens a traité de ce problème.

Il constate que les syndicats apportent aux pouvoirs publics un concours qui est d'autant plus efficace pour un véritable progrès des structures économiques et sociales que l'Etat les respecte, les écoute et les considère comme de véritables partenaires.

Le congrès a exigé que l'Etat reconnaisse aux syndicats un droit de participation à part entière à l'élaboration et à la réalisation de la politique économique et sociale, à tous les niveaux.

Le Conseil a demandé à l'Organisation Internationale du Travail de défendre encore plus énergiquement la liberté syndicale, qui comprend au moins :

1. la liberté totale pour le travailleur de créer et d'adhérer à une fédération syndicale,
2. l'indépendance totale tant à l'égard des pouvoirs publics qu'à l'égard des employeurs en ce qui concerne la gestion, l'organisation, le programme, la représentation et le financement des syndicats,
3. la liberté de mener des négociations en vue de la conclusion de conventions de travail collectives.

\$ 108. POUR RETABLIR LE POUVOIR D'ACHAT

Le pouvoir d'achat des salariés et des consommateurs est constamment menacé ou anéanti par l'inflation fantastique des prix.

De janvier 1965 à avril 1966, les prix ont augmenté de 4.6%. Cette augmentation est sans précédent depuis 1951.

De 1953 à 1963 les prix augmentaient au rythme d'environ 1.4%.

Le service de recherches estime que pour les 12 mois de 1966, l'augmentation minimum du coût de la vie atteindrait 3.6%. A ce rythme cela signifie qu'avant de parler d'augmentation de salaire les augmentations suivantes seraient nécessaires immédiatement pour rétablir le pouvoir d'achat des salariés au niveau de 1965.

Par exemple un salarié gagnant par année	Augmentation requise pour rétablir le pou- voir d'achat
\$3,000.	\$108.00
\$4,000.	\$144.00
\$5,000.	\$160.00

C'est-à-dire qu'une augmentation automatique de \$108. à \$160. pour les salariés gagnant de \$3,000. à \$5,000. serait requise pour maintenir le pouvoir d'achat de 1965.

En fait les augmentations réelles de salaires ont diminué de 1960 à 1964 parce que le taux d'augmentation du coût de la vie a doublé durant la même période.

La comparaison du taux d'augmentation des salaires réels à l'augmentation du coût de la vie de 1960 à 1964 est significative. Elle démontre que le taux annuel réel des augmentations de salaires diminuait alors que l'augmentation annuelle du coût de la vie doublait.

Année	Augmentation moyen- ne des salaires heb- domadaires (BFS)	Augmentation an- nuelle du coût de la vie	Augmentation réel- le des salaires
1961	3.1%	0.9%	2.2%
1962	3.1%	1.2%	1.9%
1963	3.5%	1.8%	1.7%
1964	3.9%	1.8%	2.1%

En 1964-65, le taux d'inflation augmentant à un rythme accéléré, les salariés ont commencé à manifester leur insatisfaction. L'augmentation moyenne des salaires pour 1965 atteignait 5.3%. Heureusement puisque les augmentations de prix imposées par les compagnies augmentaient l'indice du coût de la vie de 2.4%, réduisant ainsi l'augmentation réelle des salaires à 2.9%.

Mais les mises en garde exprimées des années après que les abus ont été commis avec les conséquences que l'on connaît sur l'économie et sur les consommateurs ne suffisent pas.

Pendant que les augmentations de salaires réelles décroissaient de 1960 à 1964, les profits distribués aux actionnaires augmentaient à un rythme extraordinaire de même que la hausse de la rentabilité du capital investi.